

Délibération du Conseil municipal

Séance du 27 septembre 2022

Le vingt-sept septembre deux mille vingt-deux, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents	BEAUCLAIR Sophie, BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAUTHRON Xavier, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corine, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe
Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir (art. L2121.20)	
	BOUSSICAULT Gérald, DELETANG Claire, GAILLARD Yohan, RETHORE Jacqueline
Absent(s) excusés	
	PUSHPARAJ Emilie
Absent(s)	
	PARENTEAU Jean-Louis, YANNOU Aude
Secrétaires de séances	
	LANGLOIS Danielle, REGRAGUI Sidi Kamal

Convocation adressée le 21 septembre 2022, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations publiée le 29 septembre 2022, article L.2121.25 CGCT

22SE2709-31 | Avenant à la convention d'objectifs et de financement - Prestation de service – Relais Petite Enfance – Missions renforcées- Bonus territoire Convention Territoriale Globale (CTG)

Madame Valérie Lioton, adjointe déléguée à l'Education, l'Enfance et la Jeunesse expose :

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention d'objectifs et de moyens relative au Relais Assitants Maternels – Prestation de service en date du 10 janvier 2020,

Vu L'avenant à la convention d'objectifs et de moyens relative au Relais Assitants Maternels – Bonus Territoire CTG en date du 12 octobre 2020,

Vu la Convention Territoriale Globale de la ville des Ponts-de-Cé et de la ville de Sainte Gemmes-sur-Loire en date du 8 février 2022,

Considérant le projet d'avenant à la convention d'objectifs et de financement - Prestation de service – Relais Petite Enfance – Missions renforcées - Bonus territoire CTG

Considérant l'avis de la commission Ressources en date du 2022,

En accord avec le bureau municipal et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Approuve les termes de l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens relative au Relais Petite Enfance– bonus territoire CTG susvisé,**
- **Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.**

VOTE			
En exercice	33	POUR	30
Présents	26	CONTRE	0
Pouvoirs	4	ABSTENTION	0
Pris part au vote	30	TOTAL	30

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire, Jean-Paul PAVILLON



The seal is circular with the text "MARIE DES PONTS-DE-CÉ" around the top and "49130 (M. et L.)" around the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a sun, a bridge, and a river.